

Guide des parents



Camp de Jour La Bougeotte 2026

Sainte-Croix

25 juin au 14 août 2026

Table des matières

Informations importantes -----	3
L'équipe d'animation -----	4
Message aux parents -----	5
Note importante -----	6
Règles de conduite -----	7
Journée au camp de jour -----	11
Renseignements généraux -----	12
Procédures d'arrivée et de départ -----	13
Service de garde -----	14
Calendrier des activités -----	15
Activités payantes -----	16
Journées Intercamps -----	17
Les Bougeottes -----	18
Politiques CDJ -----	19
Médicaments -----	20

Informations importantes

Le camp de jour se déroule à l'aréna de Ste-Croix:
6377 rue Garneau

Heures de camp

Horaire régulier: 9h à 16h

Horaire service de garde:
6h30 à 9h et 16h à 17h30

Programmation

La programmation plus détaillée sera disponible toutes les semaines sur le groupe Facebook.

Rejoindre le
groupe FaceBook



La programmation plus détaillée sera disponible toutes les semaines sur le groupe Facebook.

Nous joindre

Coordonatrice du Camp du jour
Rosa-Lee Martin
campdejour@saintecroix.ca
418-455-8070

Directeur des loisirs
Stéphane Desharnais
dir.adj.loisirs@saintecroix.ca
581-888-7129
418-926-2133

L'équipe d'animation



Coordinatrice



**Directeur Adjoint
des Loisirs**



Directeur des Loisirs



**Coordonnatrice des
Loisirs**



Animatrice



Animatrice



Animatrice



Animatrice



Animatrice



Animateur



Animateur



Aide-Animateur



Aide-Animatrice



Aide-Animatrice



Accompagnatrice



Accompagnatrice



Accompagnatrice

Message aux parents

Chers parents,

Nous sommes ravis de vous accueillir pour une nouvelle édition du camp de jour de Sainte-Croix dans le royaume du magicien d'Oz

Toute l'équipe a très hâte de recevoir vos enfants pour un été riche en activités ludiques, en découvertes et en nouvelles amitiés. Leur sécurité et leur bien-être demeurent au cœur de nos priorités. Nous avons donc mis en place un environnement à la fois sécuritaire, stimulant et adapté aux besoins de chacun.

Parce que chaque enfant est unique, nous offrons une programmation diversifiée qui favorise le plaisir, l'exploration et le développement personnel.

Votre opinion est précieuse! N'hésitez pas à échanger avec nous tout au long de l'été — vos suggestions et commentaires sont toujours appréciés.

Merci de votre confiance et nous vous souhaitons un excellent été!

L'équipe d'animation

Note importante

Intégration des enfants à besoins particuliers

Votre enfant

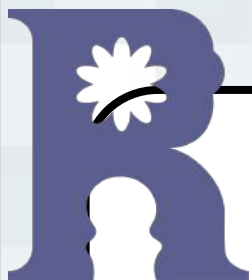
- a reçu un diagnostic ou est en processus d'évaluation
- bénéficie d'un plan d'intervention
- a besoin quotidiennement du soutien de l'adulte
 - pour gérer ses émotions
 - pour communiquer ses besoins
 - pour entrer en relation adéquatement avec les autres
 - pour participer activement au groupe
 - pour comprendre et respecter les consignes
 - pour utiliser une technique (pictogrammes, etc.)
 - pour répondre à ses besoins d'hygiène, d'alimentation ou de santé

Si vous reconnaissez votre enfant dans une ou plusieurs de ces affirmations, assurez-vous d'avoir rempli le questionnaire d'inscription en intégralité et d'avoir communiqué avec nous, afin de faciliter l'intégration de votre enfant. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous demandons de nous contacter rapidement à l'adresse

courriel suivante :

campdejour@saintecroix.ca

Règles de conduite



Respect

Aucune forme de violence n'est tolérée. Les coups, les injures et les menaces envers un enfant ou envers l'équipe d'animation ainsi que les bris de matériel ne sont pas tolérés.



Présence

L'adulte responsable dit aviser l'animateur si l'enfant doit quitter plus tôt. Cependant, il n'est pas nécessaire de motiver une absence.



Language

Un langage convenable et respectueux est requis en tout temps entre les enfants et envers le personnel d'animation.



Matériel

Une tenue vestimentaire convenable, adaptée aux activités et permettant de passer de longues périodes à l'extérieur est fortement conseillée.
Tout objet personnel (incluant l'argent) doit rester à la maison (sauf exception).



Règles de conduite



Avertissement mineur et majeur

Le bien-être et la sécurité de tous les enfants sont nos priorités, c'est pourquoi les règles de conduite sont importantes afin de faire vivre un été inoubliable à vos enfants.

Dans le cas de gestes et/ou de paroles violent(e)s, irrespectueux(ses) ou nuisibles à la dynamique de groupe, l'équipe du camp de jour remplit un avis d'avertissement et le fait signer par le parent. Le contexte, la gravité et la fréquence du geste posé déterminent s'il s'agit d'un avis d'avertissement mineur ou majeur.

Les conséquences liées aux avis d'avertissement sont les suivantes:

Avis d'avertissement mineur : Rencontre avec l'enfant et le parent. La présence de la coordonnatrice peut être nécessaire dans certaines situations.

Avis d'avertissement majeur : Suspension pour une durée déterminée ou retrait de l'enfant du camp de jour, sans possibilité de remboursement.



L'accumulation d'avertissements mineurs (3) entraînera un avertissement majeur.

Lorsqu'un enfant se retrouve en situation de désorganisation majeure mettant en danger sa propre sécurité ou celle des autres, le parent est contacté immédiatement pour venir le chercher.

Règles de conduite

Fugues à l'extérieur du terrain du camp de jour

Fugue extérieure

Dès que l'enfant sort du terrain du camp de jour sans l'autorisation au préalable d'un parent ou tuteur responsable de celui-ci au CDJ, il est considéré en fugue. La procédure suivante s'applique alors.

Procédure du CDJ

En cas de fugue, un membre de l'équipe d'animation signale immédiatement la situation à la coordonnatrice. Celle-ci contacte la Sûreté du Québec et le parent responsable de l'enfant pour les informer.

Un membre de l'équipe de la coordination suit ensuite l'enfant, en tentant de le convaincre de rester sur place jusqu'à l'arrivée des policiers. Si l'enfant refuse de coopérer, la coordonnatrice le suit à distance tout en veillant à sa sécurité.

Advenant que l'enfant revient de lui-même au camp, un membre de l'équipe de la coordination reste avec lui jusqu'à l'arrivée du parent. La Sûreté du Québec remettra officiellement l'enfant à son parent.

Actions du CDJ

Dès la sortie du camp de jour, l'enfant reçoit automatiquement et, sans exception, un avertissement majeur. Celui-ci devra quitter le camp de jour le plus rapidement possible. Celui-ci ne pourra pas revenir avant 1 jour ouvrable de suspension (ne comptant pas la journée de la fugue). À son retour, l'enfant devra obligatoirement rencontrer l'équipe d'accompagnement et la coordonnatrice du camp afin d'établir un plan d'action permettant d'assurer un meilleur retour au camp.

Si l'événement se reproduit une deuxième fois, la suspension sera de 3 jours ouvrables (sans compter la journée de la fugue) ainsi qu'une rencontre obligatoire avec l'équipe d'accompagnement, la coordonnatrice, l'enfant et le parent la journée de sa réintégration au camp. Un deuxième plan d'action sera mis en place.

Advenant une troisième fugue, l'enfant est suspendu 1 semaine ouvrable (sans compter la journée de la fugue) ainsi qu'une rencontre avec le directeur des loisirs, la coordonnatrice, l'équipe d'accompagnement, le parent ainsi que l'enfant. Un dernier plan d'action sera mis en place.

Une quatrième fois mène au dernier avertissement majeur, celui-ci expulse l'enfant du camp de jour pour le restant de l'été.

**Avertissement
majeur**

**Avertissement
majeur**

**Avertissement
majeur**

**Avertissement
majeur**

**Avertissement
majeur**

no1=expulsion 1
jour

no2=expulsion
3 jours

no3=expulsion
5 jours

no4=expulsion
du CDJ





Règles de conduite

Fugues à l'intérieur du terrain du camp de jour

Fugue intérieure

Dès que l'enfant sort de l'espace utilisé par son groupe sans l'autorisation au préalable d'un membre de l'équipe d'animation, il est considéré en fugue intérieure. La procédure suivante s'applique alors.

Procédure du CDJ

Le membre de l'équipe d'animation reconnaît la situation de fugue et la signale à un membre de l'équipe de coordination. Un membre de l'équipe de coordination suivra ensuite l'enfant tout en essayant de le convaincre de retourner avec son groupe. Si l'enfant ne coopère pas avec la personne responsable du camp qui le suit, celle-ci continuera à le suivre en attendant l'intervention de l'équipe d'accompagnement ou de la coordination. Un avis d'avertissement mineur lui sera donné automatiquement et sans exception.

Actions du CDJ

Dès la signalisation de fugue intérieure, l'enfant reçoit automatiquement et sans exception un avertissement mineur. Une intervention sera alors faite, l'enfant devra obligatoirement rencontrer l'équipe d'accompagnement et la coordonnatrice du camp.

Si l'événement se reproduit, la même procédure s'applique.

Advenant une troisième fugue, l'enfant reçoit un avertissement majeur et le parent doit venir le chercher le plus rapidement possible. Celui-ci ne peut pas rester au service de garde le soir même. L'enfant sera suspendu 1 jour ouvrable (sans compter la journée de la fugue) ainsi qu'une rencontre avec la coordonnatrice et l'équipe d'accompagnement à son retour au camp. Un plan d'action sera mis en place.

Avertissement
mineur

×

Avertissement
mineur

×

Avertissement
mineur

=

Avertissement
majeur

Avertissement
mineur

La journée au camp de jour

Journée typique

6h30 à 8h45	Service de Garde
8h45 à 9h	Arrivée des enfants
9h à 9h15	Rassemblement
9h15 à 10h15	Activités à l'horaire
10h15 à 10h30	Collation AM
10h30 à 12h	Activités à l'horaire
12h à 13h	Dîner
13h à 14h30	Activités à l'horaire
14h30 à 14h45	Collation PM
14h45 à 16h	Activités à l'horaire
16h	Fin de la journée
16h à 17h30	Service de Garde

! Nous vous conseillons d'étiqueter le matériel de votre enfant.

Matériel conseillé à tous les jours

- Sac à dos
- Souliers ou sandales solides
- Crème solaire
- Bouteille d'eau
- Deux collations
- Dîner
- Vêtements de rechange
- Vêtements chauds
- Maillot de bain
- Serviette
- Chasse-moustique

Objets perdus

Tout au long de l'été, un bac d'objets perdus sera situé à l'entrée de l'aréna. Les objets perdus devront être réclamés avant la fin du camp de jour.

*Le CDJ n'est pas responsable des objets perdus.

Renseignements généraux

Repas et collations

Les enfants qui dînent au camp de jour doivent apporter leur lunch. Le CDJ recommande d'avoir un repas froid dans la boîte à lunch (bloc réfrigérant/"icepack" inclus), surtout que le dîner se déroule fréquemment à l'extérieur.

De plus, nous favorisons les saines habitudes de vie auprès des enfants. Nous vous demandons d'éviter les bonbons et les croustilles.



Groupes d'âge

Les groupes sont formés en début d'été en fonction du nombre d'enfants inscrits dans chacune des tranches d'âge. Toutefois, il n'est pas garanti d'être dans le même groupe que ses amis. Nous acceptons pas les demandes de changement de groupes. De plus, les groupes respectent les ratios qui sont recommandés par l'Association des Camps du Québec.

Reçu d'impôts

Un reçu de frais de garde (relevé 24) sera disponible à la fin du mois de février 2027. Ce document vous servira à produire votre déclaration d'impôt 2026. Comme celui-ci est produit à partir de la plateforme d'inscription en ligne, il est primordial de ne pas oublier d'inscrire votre numéro d'assurance sociale lorsque vous créez votre profil et de vous assurer que toutes les coordonnées sont exactes.

Procédures d'arrivée et de départ

Autoriser à quitter seul

Les enfants qui quittent seuls, peuvent partir à compter de 16h ou toute autre heure entendu avec le parent.



Quitter avec un adulte

L'enfant qui quitte avec un parent ou un autre adulte autorisé (inscrit au dossier) attend l'arrivée de cette personne avec un animateur.

Carte d'identité et sécurité

Seul les personnes inscrites au dossier de l'enfant peuvent quitter avec votre enfant. Vous pouvez ajuster la liste de personnes autorisés en tout temps en contactant la coordinatrice.

Une pièce d'identité est **OBLIGATOIRE** jusqu'au 9 juillet 2026.

Toutes les personnes que nous reconnaissons pas seront demandés une carte d'identité tout au long de l'été.

Aucun manque de respect envers notre équipe d'animation sera toléré.

Ceci est une question de sécurité pour vos enfants!

Service de garde

Service de Garde

Le service de garde est de 6h30 à 8h45 ainsi que de 16h à 17h30. Il se déroule en tout temps sur la glace ou la cafétéria de l'aréna. Une affiche dans l'entrée du centre sportif sera placée identifiant l'emplacement du SDG au moment de votre arrivée.

Vous pouvez accompagner votre enfant jusqu'à son vestiaire ainsi que l'animateur en charge du SDG, mais nous vous demandons de ne pas circuler inutilement.



Retard en fin de journée

Veillez noter que le service de garde ferme à 17h30. Lorsqu'un parent vient chercher son enfant plus tardivement, des frais de 5\$ par tranche de 5 minutes, jusqu'à concurrence de 25\$ pour la journée, doivent être acquittés en argent comptant à l'animateur sur place. Aucun reçu n'est remis pour ces frais.



SDG à l'unité

Si vous avez besoin du service de garde un matin ou un soir, il est possible pour vous d'y avoir accès sans inscrire votre enfant au service de garde. Le service de garde à l'unité est disponible au coût de 5\$ par bloc en argent comptant remis la journée même.



Calendrier des activités

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
22 Fermé	23 Fermé	24 Fermé	25	26
29	30 Ateliers de danse	1 Journée pyjama	2 PM: Quilles	3 Intercamp
6	7 Lac Georges 	8	9 Intercamp	10 Halloween
13 Journée vélo et trotinette	14 Intercamp PM: Quilles	15 Musée  civilisation/traversier/ Chutes de la chaudières	16 PM: Quilles	17 Noël du campeur
20	21 Journée vélo et trotinette	22	23	24 Journée Fluo
27 Journée Livres	28	29 Intercamp	30 PM: Quilles	31
3	4 Mont-Radar 	5	6 Sortie Bougeottes: Miller Zoo	7
10 Domaine Joly	11 MEVA ateliers	12	13 Fête de fin d'été	14 Fin à Midi



Activités payantes

Les frais supplémentaires sont payables sur la plateforme Qidigo! dès maintenant. Vous devez payer pour les sorties auxquelles votre enfant participera.

La date limite pour le paiement est le vendredi 3 juillet 2026.

Après le paiement, aucun remboursement ne sera effectué (voir la politique d'annulation et de remboursement).

Date	Activité	Coût
Mardi 7 juillet 2026: Heure de départ: 9h15 Heure de retour: 15h45	Lac Georges	30\$
Mercredi 15 juillet 2026 Heure de départ: 8h50 Heure de retour: 15h45	Musée civilisation/ Traversier/Chutes de la chaudière	25\$
Mardi 4 août 2026 Heure de départ: 8h35 Heure de retour: 15h45	Mont-Radar	32\$
	Total:	87\$



Veillez noter que toutes les autres activités et sorties sont gratuites et offertes à tous!

Journées Intercamps

Alerte nouveauté!

Activités et sorties gratuites pour tous!

3 juillet 2026

**Journée à la piscine et sur les
terrains du CDJ de Laurier-Station**

9 juillet 2026

**AM: Parcours d'obstacle avec RXI
PM: Piscine de Laurier-Station**

14 juillet 2026

**Journée à Sainte-Croix avec Le club
ados du CDJ de Laurier-Station**

29 juillet 2026

**AM: Tournoi et activités à Laurier-
Station
PM: Piscine de Laurier-Station**



Les Bougeottes

Alerte nouveauté!

Le volet Les Bougeottes s'adresse principalement aux enfants de **10 à 12 ans**. Il a été conçu afin d'adapter l'animation aux besoins des enfants de cette tranche d'âge. Les participants seront amenés à réaliser de petits projets et à relever différents défis, dans le but de favoriser leur autonomie et de leur faire découvrir de nouvelles activités créatives, sportives et culturelles; le tout dans un environnement encadré et sécuritaire.

Il est à noter que le volet Les Bougeottes est offert sans frais supplémentaires et n'entraîne aucune modification au tarif d'inscription.



Que font Les Bougeottes?

- Des activités et jeux plus adaptés à leur tranche d'âge
- Des petits projets d'entrepreneuriat
- Une sortie de plus que le reste du camp
- Des activités en collaboration avec le Club d'ados de Laurier-Station

Suivez la page Facebook pour être au courant des informations importantes au courant de l'été!



Politiques du CDJ

Politique d'annulation et de remboursement

- Annulation ou modification de l'activité par les loisirs de Sainte-Croix: remboursement en totalité
- Déménagement ou problème de santé/blessure (billet médical obligatoire) : remboursement au prorata du nombre de cours écoulé plus frais administratifs de 10\$
- Désinscription par les loisirs de Sainte-Croix : les loisirs de Sainte-Croix se réservent le droit de mettre fin en tout temps à toute inscription d'un participant sans préavis si un manquement (respect, éthique, etc.) survient lors d'une séance envers un instructeur : aucun remboursement n'est accordé



Médicaments



Votre enfant doit prendre régulièrement ou au besoin un médicament prescrit ou en vente libre sur les heures du camp de jour?



Remplir dès que possible le formulaire d'autorisation de prise d'un médicament auprès de la coordonnatrice.

1

Remettre chaque jour ou chaque semaine le dosage requis, accompagné de la prescription (étiquette sur le pot ou note signée du parent) à la coordonnatrice.

2

Tous les médicaments sont rangés dans un endroit sécuritaire et accessible uniquement par le personnel autorisé (bureau de la coordonnatrice). À l'exception des doses d'adrénaline que les enfants conservent en tout temps sur eux.

À l'heure recommandée, l'animateur accompagne l'enfant pour la prise de son médicament selon la dose indiquée et remplit le Registre des traitements et médicaments.

***En aucun cas, les animateurs ne sont autorisés à administrer aux enfants des médicaments en vente libre (Advil, Tylenol, Benadryl, etc.). L'équipe d'animation n'administre aucun médicament si l'autorisation de prise d'un médicament n'a pas été remplie par les parents.**

Présence de poux de tête



Si nous découvrons des poux, afin d'éviter la propagation nous vous demanderons de venir chercher votre enfant dans les plus brefs délais.

L'enfant pourra réintégrer le camp le lendemain de son traitement.

Bon été !

Camp de jour La Bougeotte à Sainte-Croix

